

Accueil de loisirs du mercredi

« Auxi le Château »



Du 6 Septembre 2023 au 03 Juillet 2024

Organisateur : Ternois Com

Directeur : Hugues YDEE

## SOMMAIRE

1. Organisateur .....
2. Lieu d'accueil .....
3. Date de l'accueil de loisirs .....
3. Coût .....
4. Objectifs éducatifs .....
5. Objectifs pédagogiques .....
6. Diagnostic.....
7. Les moyens.....
8. Rôles et missions des acteurs .....
9. Journée type.....
10. Quelques éléments de la vie quotidienne .....
11. L'encadrement .....
12. Quelques points particuliers .....
13. Les activités .....
14. Les évaluations .....
15. Contact .....

### **1. Organisateur :**

La Communauté de Communes du Ternois regroupe 103 communes. Elle englobe actuellement un territoire de plus de 38458 habitants pour une densité moyenne de 63 habitants/km<sup>2</sup>. La collectivité (TERNOISCOM) dont le siège est situé Parc du moulin, 400 rue de Maisnil 62130 Herlin-le-sec. Le président est Monsieur Marc Bridoux et sa vice-présidente à la jeunesse, Mme. Ingrid GAILLARD. Le pôle à la population est managé par Madame Fonteneau Séverine. Le service jeunesse est dirigé par Monsieur Yoann Scelers. La responsable ACM est Madame Cécile Caron. Les coordinatrices des AL Mercredis du service jeunesse est Madame Angéline Brulin, Madame Domitille Hermetz et Madame Périnne Hautefeuille.

### **2. Lieu d'accueil :**

Auxi-le-Château est une petite ville dynamique et agréable, qui compte une population de 2698 (recensement en 2015), au centre de nombreux petits villages attrayants. A proximité de terrain de football, espace boisé, parcours de randonnées ...

Le centre de loisirs est entièrement clôturé, empêchant toutes personnes d'entrer ou de sortir sans autorisation.

L'espace adapté et suffisant pour accueillir tous les enfants et leur permettre de se mouvoir et s'épanouir librement en toute sécurité.

Au sein de l'école maternelle d'Auxi-le-Château, nous avons à disposition deux salles. Une salle d'accueil (salle garderie) et d'une salle de jeu (motricité) + bloc sanitaire. Pour les espaces extérieurs, nous avons la petite cour. Nous avons le restaurant scolaire côté primaire. À la suite du plan Vigipirate, les grilles et portes seront systématiquement fermées à clef en dehors des heures d'accueils échelonnés.

### **3. Date de l'accueil de loisirs :**

L'accueil de loisirs se déroulera tous les mercredis du 06 Septembre 2023 AU 03 juillet 2024.

### **4. Coût :**

Les familles inscrivent leurs enfants à la séance au préalable le lundi avant 11h au plus tard.







**TERNOISCOM**  
— JEUNESSE —

# Tarifcation accueils de loisirs périscolaires 2023



## Habitants de la Communauté de Communes du Ternois




### FORFAIT A LA JOURNEE (1 mercredi)

Quotient familial	DEMI-JOURNEE		JOURNEE	
	 sans repas	 avec repas	 sans repas	 avec repas
0 - 1000	5 €	6,50 €	7 €	8,50 €
Plus de 1000	6 €	7,50 €	8 €	9,50 €



## Extérieurs de la Communauté de Communes du Ternois

### FORFAIT A LA JOURNEE (1 mercredi)

Quotient familial	DEMI-JOURNEE		JOURNEE	
	 sans repas	 avec repas	 sans repas	 avec repas
0 - 1000	9 €	10,50 €	15 €	16,50 €
Plus de 1000	10 €	11,50 €	16 €	17,50 €



Le tarif comprend :

- les temps d'accueil échelonnés du matin et du soir (garderie),
- toutes les animations et les activités,
- le repas (selon le forfait sélectionné),
- le goûter offert pour tous.



santé  
famille  
retraite  
services



## 5. Les horaires d'ouvertures sont les suivantes :

Matin	De 8h à 9h	Garderie animée.
	De 09h à 12h	Animations selon le thème.
Midi	De 12h à 12h30	Garderie animée.
	De 12h30 à 13h30	Repas.
Après-midi	De 13h30 à 14h	Garderie animée.
	De 14h à 17h30	Animations selon le thème.
Soir	17h30 à 18h30	Garderie animée.

## 6. Introduction :

Dans un souci d'occuper le temps libre des jeunes pendant les mercredis du temps scolaire, la Communauté de Communes du Ternois a décidé d'ouvrir certains accueils de loisirs. De multiples activités seront proposées en répondant aux caractéristiques de l'enfant et en corrélation avec le projet éducatif. Les accueils de loisirs sont à gestion intercommunale.

## 7. Objectifs éducatifs:

Pendant la période scolaire bien remplie et souvent fatigante, les jeunes souhaitent une journée de repos, la détente, l'activité sportive, la découverte d'autres horizons. Ils ont envie de vivre, de s'exprimer. De prendre leur destin en main, de participer, de s'insérer différemment dans une société en pleine mutation. Nos objectifs éducatifs, complémentaires de ceux de l'école et de la famille, seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

### ✓ *Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société:*

- Faire en sorte que les jeunes acceptent de manière naturelle que le bonheur impose çà et là des contraintes inhérentes à la vie en collectivité.
- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.
- Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure.
- Donner accès aux pratiques culturelles et artistiques, aux activités physiques et sportives.
- Donner accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles.
- Favoriser l'expression des enfants et les aider dans leur choix pour qu'ils deviennent capables de s'investir réellement et en profondeur dans les activités qui conviennent le mieux à sa personnalité.
- Lui permettre qu'en faisant, il affirme sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.

✓ **Apporter aide et soutien aux parents et plus généralement aux familles :**

- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.
- Choisir une localisation géographique judicieuse selon les activités proposées.
- Appliquer une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.
- Créer de la convivialité dans tous les lieux où les enfants sont accueillis.
- Favoriser la diffusion de l'information concernant les services susceptibles d'apporter aide et soutien aux familles

✓ **Soutenir la promotion de loisirs de qualité sur le territoire de Ternois Com :**

- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels qualifiés.
- Repérer et inciter les jeunes à se former dans le domaine de l'animation.
- Engager une véritable politique de formation diplômante.

## **8. Objectifs pédagogiques :**

À partir des objectifs éducatifs, il est nécessaire de privilégier quelques pistes intermédiaires qui permettront progressivement d'atteindre ces objectifs, nous privilégierons donc :

**Promouvoir la socialisation par le bien-être et la santé :** en favorisant la découverte d'activités physiques et sportives. En respectant le rythme biologique de l'enfant.

- Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure.
- Donner accès aux pratiques culturelles et artistiques, aux activités physiques et sportives.
- Mettre en place des sorties de découverte et de sensibilisation sur l'environnement (la faune et la flore) donner du sens aux règles d'hygiène simples.
  - Atelier sportif (d'accéder à une culture commune par la pratique d'activités sportives réglementées).
  - Accéder à la santé par la pratique d'activités sportives encadrées par un éducateur diplômé.

L'évaluation se fait par la création d'une roue d'émotion (document en annexe).

**L'autonomie et la responsabilité :** en rendant les enfants acteurs du quotidien et des animations.

- Laisser l'enfant gérer et organiser lui-même des activités de son choix.
- Les mettre en place Favoriser les situations de prise de responsabilité tout au long de la journée, y compris sur les temps de vie quotidienne.
  - Tout en essayant de faire participer chaque enfant et de laisser chacun exprimer son envie, ses désirs.

L'évaluation se fait par la mise en place d'un temps de parole.

**Favoriser les relations intergénérationnelles :** appel au bon fonctionnement social et à la reconnaissance. Eviter le sentiment de mise à l'écart.

- Favoriser le lien social entre les générations.
- Partager un moment de détente et de convivialité avec les personnes âgées.
- Découvrir d'autres personnes, d'autres lieux, de nouvelles relations = s'ouvrir sur l'extérieur.
  - Organiser des rencontres.
  - Préparer des actions/ animations à mettre en place avec les personnes âgées.



- De mettre en avant l'écologie et de mettre en relation l'art et le domaine écologique.

L'évaluation se fait par la mise en place d'un temps de parole.

- De mettre en avant les compétences de chacun.

- ✓ Permettre aux enfants de développer leur esprit critique, afin qu'au fil des Mercredis, ils puissent faire part de leurs envies de projets. La façon dont ils peuvent être mis en place, et pourvoir donner la possibilité à l'enfant de faire une analyse complète de ce qu'il cherche à mettre en place ainsi que son rôle dans le groupe, ce qui le mènera au développement de la créativité.

L'évaluation se fait par la mise en place du jeu définitif.

**C'est CINQ axes sont réparties en Cycles et Séances.**

### **9. Finalité:**

De permettre à l'enfant de découvrir différentes disciplines sportives, culturelles et environnementale, voire ici d'allier les trois. Nous ferons en sorte que chaque activité soit adaptée en fonction de leurs besoins et de leurs capacités et que tout se passe dans un esprit de loisirs. Ces activités seront proposées dans le but de promouvoir la socialisation. La notion de respect sera mise en avant, que ce soit du matériel emprunté, de l'autre, différentes règles de jeux et de vie commune. Une sensibilisation à l'environnement grâce à la découverte de la faune et la flore, à la visite de milieux naturels. Le travail est important sur deux plans. Dans un premier temps, il sensibilise directement la nouvelle génération sur la préservation de l'environnement. Deuxièmement, il donne, aux jeunes, la possibilité de travailler avec de nombreux intermédiaire (responsable, etc....). De faire découvrir les métiers existants. Troisièmement, la découverte de la gastronomie autour du monde et la création d'un livre de cuisine. Finaliser le projet Auxopoly et découvrir le jeu de société.

### **10. Organisation de l'Accueil de loisirs des mercredis :**

Un travail en amont sera effectué afin d'optimiser le bon déroulement de l'accueil de loisirs. Les règles seront mises en place lors de ces rencontres préalables. Création d'une fiche d'animation (document en annexe).

### **11. Encadrement.**

L'équipe d'animation est composée d'un directeur et d'animateurs titulaires du BAFA ou stagiaires et bénévoles, ce dans le cadre de l'encadrement souhaité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Le taux d'encadrement est :

1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans. / 1 animateur pour 8 enfants de - de 6 ans.

Pour assurer la sécurité physique et morale des jeunes.

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLONES
Ydée Hugues	Directeur	BPJEPS APT + UCC
Desjardin Pauline	Animatrice	BAFA
...	Animateur	BAFA

## 12. Modalités relationnelles :

**Jeunes / Jeunes :** Être à l'écoute de l'autre, respect mutuel, apprendre le respect des différences de chacun, la tolérance, esprit de groupe, collaboration, le travail en équipe, lutter contre l'exclusion.

**Jeunes / animateurs :** Respect mutuel, respect de l'autorité, mettre le jeune en situation de confiance, écoute réciproque, être toujours impartial, garantir la sécurité physique et morale, répondre aux attentes et aux besoins du jeune.

**Jeunes / Directeur :** Respecter l'autorité, respect mutuel, écoute réciproque, mettre l'enfant en situation de confiance, être toujours impartial, garantir la sécurité morale et physique, le directeur est au centre de la communication.

**animateurs / Parents :** Ecoute réciproque, respect mutuel, relation de confiance.

**animateurs / Directeur :** Travail et esprit d'équipe, écoute mutuelle, relation de confiance, le directeur est au centre de la communication.

**animateurs / animateurs :** Travail et esprit d'équipe, écoute mutuelle, relation de confiance, échange de savoir, solidarité.

**Directeur / Parents :** Respect et écoute mutuelle, relation de confiance, le directeur est au centre de la communication.

## 13. Fonctionnement :

L'accueil de loisirs dispose d'une malle type. D'une malle d'hygiène et de matériel d'activités sportives.

Les enfants sont répartis en fonction du nombre et groupes d'âges. Afin de mieux respecter les besoins et envie en matière de rythme de vie et d'activités.

Nous comptons :

✚ 1 animateur pour 8 enfants de – de 6 ans.

✚ 1 animateur / directeur pour 12 enfants de + de 6 ans.

Le Directeur est l'élément qui gère l'ensemble de l'accueil de loisirs, qui permet les connexions afin de gérer au mieux l'emploi du temps. Il devra également vérifier que les tâches soient bien réparties. Il s'occupera des problèmes administratifs et sera également sur le terrain pour participer à la formation et conseiller l'animateur.

L'animateur devra proposer des activités adaptées à chaque enfants et tranche d'âge. Chacun devra respecter au mieux le déroulement du planning proposé, cadrer les activités par rapport au projet pédagogique et veiller à répondre à toutes les consignes de sécurité. Chacun doit toujours être disponible, volontaire, dynamique, motivé et porteur du projet du centre, afin d'atteindre notre objectif principal : que l'enfant passe une bonne journée dans un lieu privilégié d'éducation et de qualité.

L'Accueil de Loisirs des mercredis se déroulera du 06 septembre 2023 au 03 juillet 2024 pour les enfants de 3 à 11 ans.

Un système de cantine sera mis en place avec un établissement privé.

Tout le personnel sera présent des 7h45 afin de permettre un moment de convivialité et de préparation pour les activités de la journée.

Dès 9h, l'animateur lancera les activités prévues.

Les gOUTers seront offerts aux enfants.

A 18h30, un temps de régulation sera réservé afin de mettre au point l'emploi du temps du mercredi suivant et de régler les éventuels problèmes de la journée.

Les enfants pourront bénéficier d'animations, confectionner des objets selon le thème défini. De grands jeux sont également proposés.



## 14. Programme par Cycles et Séances :

### CYCLES :

- 06 septembre au 18 octobre 2023 = 7 sem = **Cycle 1 = A la découverte du jeu de société.**  
08 novembre au 20 décembre 2023 = 7 sem = **Cycle 2 = A la découverte des Traditions et Légendes de Noël.**  
10 janvier au 21 février 2024 = 7 sem = **Cycle 3 = la récup autour du Monde.**  
13 mars au 17 avril 2024 = 6 sem = **Cycle 4 = les Sports autour du Monde.**  
08 mai au 03 juillet 2024 = 9 sem = **Cycle 5 = la gastronomie autour du Monde et création d'un livre de recette.**

### SÉANCES

- Séance 1 à 6 = Découverte de l'univers du Jeu de Société et Finaliser ancien projet Auxopoly.**  
Création carte de propriété, carte chance, carte caisse de communauté, droits à l'image des commerçants locaux.  
**Séance 7 = Manipulation des jeux de société.**

## 15. Evaluation :

Les modalités d'évaluation des actions sont faites soit après chaque activité proposée par l'animateur, les enfants. Cela permet d'exposer les points forts et les points faibles de l'Accueil de Loisirs, cela pour optimiser les prochaines journées.

## 16. La communication :

Les parents ainsi que l'acteur principal sont informés par différents moyens :

- ❖ Des tracts sont distribués avant l'ouverture par le biais des professeurs et instituteurs, dans les collèges et écoles primaires.
- ❖ Des dossiers d'inscription sont à leur disposition soit en Mairie ou à la Communauté de Communes.
- ❖ Par le biais de la presse local (l'Abeille, la Voix du Nord, les Bulletins Municipaux, site internet).

## 17. Les moyens financiers :

- Participation des familles.
- Participation de la Communauté de Communes.
- CEJ = Contrat Enfance Jeunesse ou Contrat Temps Libre.
- Prestation de service CAF

## 18. Les partenaires :

### Partenaires pédagogiques :

- Les animateurs.

- La Communauté de Communes du Ternois.

### **Partenaires institutionnels :**

- La CAF / Communauté de Communes.

Pour le financement au titre du contrat Enfance Jeunesse.

- La CAF / parents.

Pour le financement au titre de l'aide aux temps libres « bon CAF ».

- La Communauté de Communes du Pays du Ternois.

Pour le financement du centre d'accueil de loisirs.

- La D.D.J.S.

Pour l'autorisation d'ouverture du centre d'accueil de loisirs.

### **Parties réglementaires :**

- La D.D.J.S. (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

La déclaration du centre, de son encadrement.

La visite sur place.

Cette déclaration est obligatoire par rapport au centre habilité.

- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile).

Accord pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

- Le S.D.I.S. (Service Départemental Incendie et Secours).

Contrôle des bâtiments conforme aux normes de sécurité.

### **19. Evaluation individuelle :**

Les évaluations des animateurs diplômés, stagiaires ou non diplômés sont mises en place de la manière suivante :

Evaluation hebdomadaire individuelle sur les connaissances de base dans la gestion d'un groupe, du travail d'équipe, des principaux textes de la DDJS, de la prise en compte de l'acteur principal et des parents, afin de leur permettre d'identifier quelles sont leurs manques afin de les combler

## Journée type :

De 8h00 à 9h00	Accueil échelonné. Pointage des enfants. Discussion avec les parents. Activités mises en place par les animateurs pour les enfants (coloriage, chants, jeux de société...)
De 9h00 à 12h	Activités du matin présenté et mis en place par les animateurs / directeur qui auront déjà prévu leurs activités, leurs matériels, leurs trousse de secours et un itinéraire en trace écrite déposer au bureau du directeur s'il décide de partir à l'extérieur du centre.
De 12h00 à 12h30	Accueil échelonné. Pointage des enfants. Discussion avec les parents. Activités mises en place par les animateurs pour les enfants (coloriage, chants, jeux de société...)
De 12h30 à 13h30	Déjeuner, les enfants et les animateurs se rendront au réfectoire après être passé aux toilettes et après s'être lavé les mains. Le repas est un moment de repos et d'échange entre enfants et animateurs. Il y aura un animateur assis par table d'enfants.
13h30 à 14h	Après le repas, les animateurs devront prévoir des temps d'activités calmes (lecture contes, jeux de société, petites activités manuelles...), afin de faciliter la digestion. Avec possibilité de sieste pour les 3-4 ans
13h30 à 14h00	Accueil échelonné. Pointage des enfants. Discussion avec les parents. Activités mises en place par les animateurs pour les enfants (coloriage, chants, jeux de société...).
14h00 à 16h00	Activité de l'après- midi, les animateurs auront préparé des activités, des grands jeux...
16h00 à 16h30	Les animateurs donneront et prendrons le gouter avec les enfants, le gouter peut venir de la récompense d'un grand jeu, il peut se faire à l'extérieur du centre, l'animateur l'aura donc pris avec lui avant de partir en sortie.
17h30 à 18h30	Départ échelonné. Animation proposée par animateurs. Le directeur est chargé d'accueillir les parents et le pointage des enfants.
18h30 – 19h30	Nettoyage des locaux
18h30 à 19h00	Une réunion sera mise en place par la direction. Point sur la journée (activités, comportement, infos parents, ...) préparation du mercredi suivant.

### Quelques éléments de la vie quotidienne :

**L'hygiène :** les animateurs devront veiller à l'hygiène et la propreté des mains, bouches des enfants. Avant et après les repas, après les activités salissantes et avant de rendre l'enfant à ses parents.

**La santé :** Chaque groupe sera équipé d'une trousse de secours. Les animateurs devront s'occuper de soigner un enfant blessé, l'inscrire sur le registre et en informer la direction en fin de journée. Le directeur est responsable sanitaire avec son PSC1.

**La trousse de secours :** toujours garder près de soi (même en salle d'activité), à prendre sur soi durant toutes les sorties, et toutes les activités. Veiller à bien noter chaque soin et le reporter dans le livret ainsi que pendant la réunion.

**Le téléphone :** Le centre se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse. A la responsabilité de son propriétaire.

**Pour les animateurs :** pour des raisons d'organisation avec l'équipe ou en cas de problème, l'animateur pourra garder près de lui son téléphone. Il n'est en aucun cas autorisé d'utiliser celui-ci pendant la journée sauf si nécessaire (prise de photo, appel d'urgence).

**Les réseaux sociaux :** Pour rappel, un animateur est considéré comme un adulte responsable. Il n'est en aucun cas permis de divulguer des photos d'enfants sur les réseaux sociaux, ni de communiquer avec eux de cette manière avant/ pendant et après la journée.

**Les repas :** Pendant les repas les animateurs (un par table) devront veiller à ce que l'enfant essaie de goûter à tous les aliments, c'est aussi un moment d'éducation à la santé (prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, Eviter le gaspillage ...)

Il devra assister les plus petits pour les aider à couper leurs viandes.

Il veille à ce que chacun mange proprement et dans le calme.

Le responsabiliser (débarrassage de table à tour de rôle, service...)

Le repas doit rester un moment de détente et convivialité

Les repas seront pris en charge par la société Dupont restauration.

La crise sanitaire impose un respect de la distanciation et la création d'un plan de table.

**Les goûters :** Les goûters seront fournis à tous les enfants inscrits à l'accueil de loisirs. La nourriture sera de qualité et équilibrée.

Il sera bienvenu de confectionner les goûters avec les enfants ou de les laisser le choisir et aller le chercher eux-mêmes.

### L'encadrement :

**La réunion :** Elle permettra de faire avec toute l'équipe pédagogique, un bilan de la journée écoulée et permettra de préparer celle du mercredi suivant.

Afin d'assurer l'efficacité de la réunion, celle-ci doit s'avérer courte.

### Quelques points particuliers :

**La mixité :** Elle se fait pendant les activités.

La mixité est légalement autorisée chez les moins de 6 ans (vestiaires piscines)

Les relations entre animateurs et animatrices resteront respectueuses et sympathiques.

Les petits couples qui auront lieu de se former durant le séjour devront rester discrets et respecter la vie de groupe.

Il ne faut pas oublier que la mission première d'un animateur est de s'occuper des enfants.

**Le tabac :** Des temps de pause seront établis pour les animateurs, sachant que le travail passe avant tous.

**L'alcool :** Il est strictement interdit de consommer de l'alcool dans un centre public. C'est une réglementation qui sera punie pas la loi aussi bien pour les enfants que pour les animateurs. Sous peine d'exclusion.

**La drogue :** Qu'elle soit douce ou dure elle est strictement interdite par la loi. Une personne qui consomme des substances illicites n'a pas sa place auprès des enfants.

Qu'il s'agisse d'un animateur ou d'un enfant, il sera simultanément exclu du centre.

L'animateur surpris à en consommer sera signalé auprès de la DRDJS et devra alors en subir les conséquences.

### Les activités :

Les activités devront être originales et liées au maximum à l'environnement du centre, tout en respectant les objectifs pédagogiques.

Les activités doivent toujours être très diversifiées et de type différent, en sachant également que plus une activité sera riche et bien construite, plus l'enfant prendra du plaisir et sera épanouie à la faire, contrairement aux activités simples préparer trop rapidement peuvent souvent s'avérer source d'ennui.

Les enfants seront le plus souvent possibles intégrés à la préparation ainsi que la mise en place d'une activité afin de l'aider à développer son autonomie.

Les quartiers libres seront interdits pendant toute la durée de la journée, ils constitueraient un défaut de surveillance qui donnerait lieu à des poursuites judiciaires.

Activités menées par les animateurs du groupe :

Randonnée pédestre : tout en respectant la législation et en laissant une trace écrite de l'itinéraire à la direction.

En prenant soin de bien appliquer toutes les règles strictes de sécurité surtout sur les déplacements.

Activités extérieures : Selon les conditions météorologiques, il est fort recommandé de passer une bonne partie de la journée à l'extérieur.

Activités intérieures : Proposer et mettre en place des petits jeux et activités manuelles.

Les activités menées par des partenaires (activités spécifiques) :

Ce sont des activités qui nécessitent d'être encadré par une personne qualifiée dans ce domaine et officiellement diplômée d'état.

Durant leurs interventions, l'animateur sera toujours responsable des enfants, il les encadrera, les aidera et viellera à leur sécurité.

### Les évaluations :

Evaluation avec les enfants : Il est très important de savoir ce que l'enfant pense du centre en faisant une petite mise au point avec eux en fin de journée ou dans des moments propices en discutant avec eux (repas, temps calme, temps accueillent ...).

Evaluation par les parents : Des journées organisées pendant le centre permettraient de connaître le ressenti des parents quant à l'organisation du centre.

Evaluation de l'équipe pédagogique :

Cette évaluation se fera individuellement, chaque membre du personnel aura une feuille d'évaluation qu'il devra compléter (animateur, personnel de service). Ils passeront ensuite en entretien individuel avec le directeur, cela permet d'obtenir des remarques constructives si nécessaire afin d'avancer de plus dans leurs expériences.

L'auto-évaluation permet de s'évaluer dans tous son travail. Elle permet à chacun de savoir se remettre en question.

Une évaluation collective aura également lieu en fin de centre, pour clôturer celui-ci.

Contact :

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale** : 03 21 23 87 87

14 Voie Bossuet, 62000 Arras

**Coordonnée de Ternois Com** : 03 21 41 98 45

PARC DU MOULIN, 400 RUE DE MAISNIL, 62130 HERLIN-LE-SEC

**Coordonnée du service jeunesse de Ternois Com** : 03 21 04 01 68

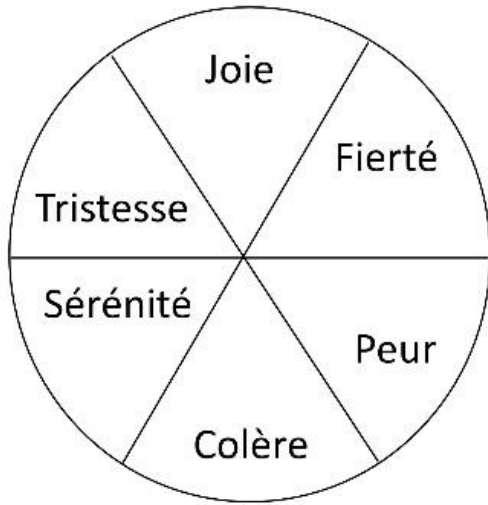
PARC DU MOULIN, 400 RUE DE MAISNIL, 62130 HERLIN-LE-SEC

**Coordonnée de la direction** : 06 17 77 35 78 Hugues Ydée



1. Annexes :

Roue de l'émotion



Fiche de préparation d'activité AL Mercredi

**Type de l'activité**

- o Activité manuelle
- o Activité d'expression (théâtre, marionnette, scénette, mimes, musique...)
- o Activité sportive
- o Activité de parole
- o Activité culinaire
- o Grand Jeu :
  - o Jeu de plateau / Jeu de piste / Rallye / Jeu d'expression / Jeu de poursuite / Jeu de stratégie / Jeu de réflexion
- Autres : .....

**Nom de l'animation**

**Âge**
**Lieu**
**Durée**
**Effectif.**

- o 3-5ans
- o 6-7ans
- o 8-10ans
- o Salle d'activité
- o Extérieur
- o Autres : .....

**Objectifs.**

**Préparation.**

MATERIELS	QUI FAIT QUOI ?	CE QU'IL PREVOIR ?
-	-	-

**Sensibilisation.**  
Comment sensibiliser les enfants ? Ce qui va susciter leurs curiosités, leur donner envie de faire l'activité ?

- o Affiche / flyer
- o Musique / chanson
- o Personnage
- o Vidéo / téléphone
- o Décor
- o Autres : .....

- Quand ?
- Qui ?
- Ce qu'il faut prévoir ?

**Aménagement.**  
**Mise en place de l'activité**

- Qui ?
- Quand ?
- Où ?

**Accueil des enfants et présentation de l'Activité**

**La trame et les personnages**

.....

.....

**Formation de l'équipe.**

- o Au hasard
- o En avancé (liste)
- o Tirage au sort (couleurs / noms / symboles...)
- o Sous forme de jeu
- o Autres : .....

o **Les règles de l'activité :**

- o
- o
- o

**Déroulement.**

• **Les étapes clés :**

- o
- o
- o

**Fin de l'activité.**

- o Comment l'activité se termine-t-elle ?
- o Trame de fin :
 

.....

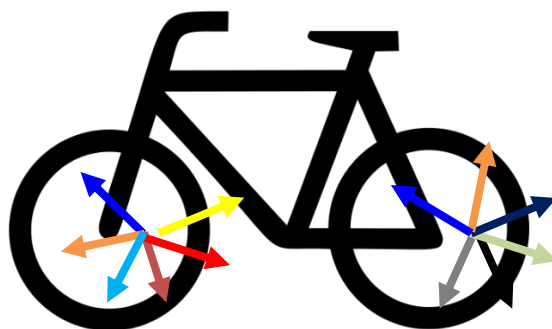
.....
- o Comment les enfants sont-ils ramenés au calme ?
 






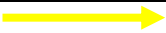






.....

.....

**Conclusion / Rangement**      **Animateur(s) requis**

- o Avec les enfants ?
- o Après l'activité ?
- o Comment ?
- o Quand ?



Nomenclature schéma	Question	Non	En cours	Oui	Pourquoi
	Avoir une relation de confiance / autorité avec les jeunes.				
	Être à l'écoute des demandes des jeunes : projets, animations. Et répondre aux attentes.				
	Prendre des initiatives.				
	Être à l'écoute des jeunes.				
	Être ponctuel et respectueux des horaires.				
	Avoir une attitude positive et exemplaire.				
	Sécurité affective et physique de l'enfant.				
	Mettre en place des grandes animations.				
	Savoir créer une trame, un imaginaire.				
	Savoir gérer un temps autogéré.				
	Organiser des animations innovantes.				
	Anticiper et préparer ses activités.				

**Partie 2** : Vous cochez une case entre 1 et 5 en fonction des différents thèmes sur le côté.

1 : Très Faible – 2 : Faible – 3 : Moyennement – 4 : Régulièrement – 5 : Très Régulièrement

Thèmes	Questions	1	2	3	4	5
<b>Sécurité</b>	J'ai été attentif à la sécurité des enfants (morale, affective et physique)					
	J'ai su apporter les premiers secours à un enfant					
	J'ai su adapter mon langage face au public					
	J'ai eu une attitude positive et exemplaire					
<b>Communication</b>	J'ai su m'intégrer dans l'équipe					
	J'ai participé activement dans les temps de préparation					
	J'ai travaillé en collaboration avec l'ensemble de l'équipe					
	J'ai fait part de mes difficultés					
	J'ai écouté et appliqué les différents conseils donnés					
<b>Projets</b>	J'ai mis des animations en lien avec le projet pédagogique					
	J'ai écouté les envies, les attentes des enfants					
	J'ai mis en place un moyen pour que les enfants s'expriment					
	Je suis acteur et auteur de mon accueil de loisirs					
<b>Animation</b>	J'ai participé et pris des initiatives dans la vie quotidienne du groupe					
	Je me suis investi					
	J'ai mis en place des petits jeux, accueil animé, petites animations					
	J'ai mis en place des activités manuelles					
	J'ai mis en place des grandes animations					
	J'ai mis en place un imaginaire avec déguisement et trame					
<b>Suivi Sanitaire</b>	J'ai veillé au respect des gestes barrières					
	J'ai mis en place une technique de sensibilisation					
	J'ai participé à la désinfection du matériel et des locaux					
	J'ai su adapter mes animations au contexte sanitaire					
<b>Personnel</b>	J'ai pris du plaisir et appris de nouvelles choses durant cette session					